

SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, tenue le lundi 13 février 2017, à 17h30, à la salle Armand-Trottier, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec.

CA1-2017-0066 *Adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur les lots numéros 1 571 530 et 1 571 544 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 297 (stationnements commerciaux de surface à D'Estimauville, quartier Maizerets) - [A1DA2017-004](#)*

Sur la proposition de madame la conseillère Geneviève Hamelin, appuyée par madame la conseillère Chantal Gilbert, il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur les lots numéros 1 571 530 et 1 571 544 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 297.*

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

(Signé) Suzanne Verreault
Présidente de
l'Arrondissement

(Signé) Yves Bergeron
Assistant-greffier
d'arrondissement

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Yves Bergeron
Assistant-greffier d'arrondissement
Ville de Québec